

## ⑤ LA RESTAURATION ET LA CRÉATION : UNE SOLUTION NÉCESSAIRE POUR COMPENSER LES PERTES

293

DB7

Projet de réaménagement de la rue  
Jacques-Cartier à Gatineau

6211-06-146



### LA RESTAURATION ET LA CRÉATION, UNE NÉCESSITÉ

Certains secteurs du Québec ont déjà **perdu plus de 80 % de leurs milieux humides**, ainsi que les services écologiques qu'ils fournissaient. À plusieurs endroits les conséquences de ces pertes et de l'intensification des usages (développement résidentiel, commercial, industriel, agricole) sont coûteuses pour la collectivité. À défaut de pouvoir garantir l'intégrité de tous les milieux humides sur le territoire, **la restauration et la création constituent des solutions essentielles**, voire les seules solutions pour maintenir et rétablir (gains nets) des superficies en milieux humides. Ceci permet le maintien d'une biodiversité, de même que le rétablissement des services écologiques. Par ailleurs, en dépit du risque lié à la création de milieux humides, ceux-ci sont tout de même préférables à un territoire sans milieux humides.

*En principe, le meilleur projet de restauration est celui qu'on n'a jamais besoin de réaliser en raison d'une préservation adéquate de l'intégrité de cet environnement.*

### UNE EFFICACITÉ RECONNUE

La restauration de milieux humides peut prendre diverses formes :

- ❖ Réhabilitation de milieux humides existants.
- ❖ Aménagement et création de milieux humides à des fins fauniques ;



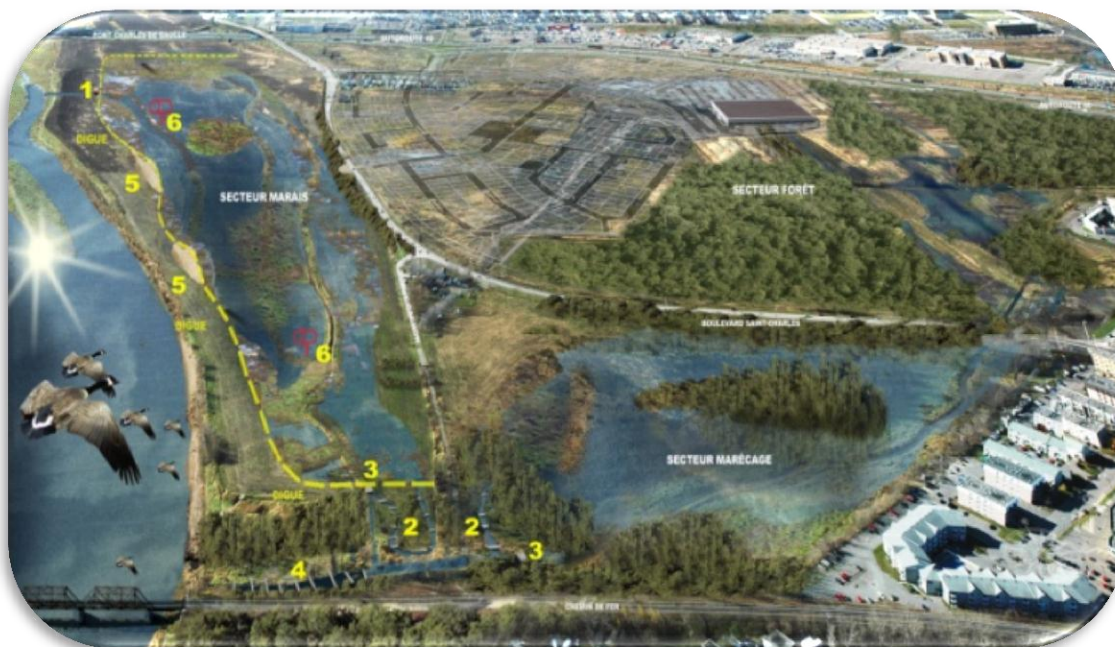
La restauration de milieux humides permet de **recréer des habitats floristiques et fauniques** fonctionnels pour les espèces qui lui sont inféodées, tout en récupérant certaines fonctions importantes qu'ils remplissent (laminage des écoulements, filtration, recharge de nappes, etc.). **L'efficacité de la restauration** en tant qu'outil de conservation de la biodiversité et de la récupération des services écologiques a maintes fois été **démontrée scientifiquement**<sup>1</sup>.

*Au Québec, près de 50 % des sites contenant des parcelles d'habitats essentiels du Petit Blongios, espèce menacée, sont des marais aménagés, créés ou restaurés.*

<sup>1</sup> Benayas, J.M. R, et al. 2009. Enhancement of biodiversity and ecosystem services by ecological restoration: a meta-analysis. Science 325: 121-124

## DES EXEMPLES PROBANTS

Le ruisseau de Feu à Terrebonne constitue un exemple édifiant de restauration à des fins multiples : sauvagine, poissons, mise en valeur urbaine, etc. Cet aménagement a été réalisé sur des terrains très fortement convoités pour du développement résidentiel et commercial en bordure de la rivière des Mille-Îles. On y trouve plutôt aujourd'hui un ensemble de milieux humides qui font dorénavant l'orgueil du milieu local. **Tous y ont ainsi trouvé leur intérêt**, et le milieu humide aménagé attire déjà toute une panoplie d'oiseaux, de batraciens et autres organismes vivants. Ce grand « parc faunique », qui couvre près de 100 ha, sera maintenant mis en valeur par la ville (piste cyclable, sites d'observation de la faune, projet de gare ferroviaire avec facilités d'observation, etc.)



«L'aménagement faunique du ruisseau de feu est un bon exemple de projet de grande envergure qui aurait pu constituer une **banque de compensation.**»



### Parc de la Commune à Varennes

Aménagement d'un marais à sauvagine et d'un étang piscicole intégrés à un parc municipal.

### Parc de la Frayère à Boucherville

Parc municipal d'environ 44 hectares qui a permis l'aménagement d'un marais à sauvagine et d'une passe migratoire (poissons).

